



RD 520 : COUP D'ENVOI



Informations municipales / PAGE 3
Les dossiers du moment



Les associations / PAGE 5
Évènements à venir et informations diverses

Sommaire



P3-4 Infos communales

P5-6 Du côté des associations

Évènements à venir et informations diverses



P7 Vie culturelle

Pièce de théâtre, bibliothèque et concert



P8 Et aussi

Informations diverses



ÉDITORIAL

Sécurisation de la RD 520 : les travaux ont démarré.

Projet phare du mandat, la sécurité routière est au cœur de nos préoccupations face au problème grandissant de vitesse excessive et d'incivilités au volant, aussi bien dans les rues du village que sur la RD 520 qui traverse la commune d'Est en Ouest.

Plusieurs aménagements visant à faire ralentir les automobilistes ont été mis en place dans le village.

Concernant la RD 520, dès le début de mandat un travail a été entamé avec nos conseillers départementaux, les techniciens du département et le service assistance technique aux communes du Pays Voironnais pour échanger sur les actions à mener.

Comme pour le chemin de La Zille, des réunions publiques ont été organisées afin d'alimenter le cahier des charges du futur projet.

Après une année de retard due au Covid et au sinistre du chantier École, après les études et le feu vert du Département, le premier tronçon a enfin démarré fin avril.

Carole SERAYET
Maire de La Murette



Ces travaux démarrent à l'entrée Ouest de la commune jusqu'à la Couratière. Afin de pouvoir limiter la vitesse à 50km/h dès l'arrivée dans la commune, l'entrée d'agglomération est avancée à l'intersection avec la route de Lardinière. Un mini giratoire est prévu au niveau de la zone du Vercors afin de casser la ligne droite. Sont prévus également des trottoirs et une piste cyclable dans le sens montant.

Une fois ces aménagements terminés, le Département réalisera la réfection de la chaussée en juillet.

Le coût total des travaux s'élève à 220 000 € HT. Les subventions attendues s'élèvent à 65 300 € du Département et 76 200 € du Pays Voironnais dans le cadre du Fonds de concours aux petites communes.

La sécurisation de la traversée du village se réalisera par tronçon chaque année.

RÉNOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL /



Notre salle du conseil avait bien besoin d'une cure de jouvence, c'est chose faite !

Maison commune, elle accueille les grands moments de la vie citoyenne, on y débat, on y délibère, on y vote, on s'y marie.

Le plafond a été abaissé, les luminaires, le carrelage, le système de projection changés, les peintures entièrement refaites.

L'imposte vitrée a été refaite en double vitrage, un magnifique rideau a été installé et les murs ont été décorés de la devise de la République française

ainsi que des grands moments de la vie républicaine.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme de rénovation des bâtiments communaux, alliant ici économies d'énergie et esthétique.

Coût des travaux : 27 300 € TTC

Nous invitons les habitants de La Murette à venir découvrir cette rénovation à l'occasion des élections européennes le 9 juin prochain.



UNE TABLE DE PING-PONG À L'ÉCOLE /

La Fédération Française de Tennis de Table organise depuis quelques années un tirage au sort, permettant aux écoles engagées dans des cycles d'apprentissage du ping-pong de gagner une table de jeu. La pugnacité de notre équipe enseignante a été récompensée. Après plusieurs candidatures infructueuses, l'école élémentaire de La Murette a été tirée au sort et a gagné ! Les agents du service technique ont monté la table et l'ont fixée au sol.

Le Sou des écoles a soutenu ce projet et a pris en charge le solde restant à la charge de l'école (250€). Dès que la météo le permet, les enfants peuvent désormais mettre en pratique les connaissances apprises avec l'intervenant Ping-pong, (M. Bourdariat) et organiser matchs et tournois...



LE THÉÂTRE L'ARBRE EN SCÈNE EN MODE « STUDIO DE RADIO » /

Afin de marquer de manière originale la dernière séance « activité audiovisuelle » des TAP, le groupe de CM2 inscrit à cette activité avec Jean Orlando s'est glissé dans la peau de journalistes radio et de techniciens son et lumière.

C'est sur une scène transformée en studio d'enregistrement que les 6 enfants ont interviewé 4 invités, pour une séance filmée par Pierre Ribal, pour BAVONNE TV.

L'an dernier, Jean Orlando avait déjà permis aux enfants des TAP de découvrir l'univers de la radio, en leur faisant visiter pour leur dernière séance d'activité, les studios de Radio Pays Voironnais situés à Moirans. Corinne Gros - Présidente de l'association RPV - radio associative soutenue par les communes du Pays Voironnais - avait alors accueilli les enfants et cette année, c'est au Théâtre L'Arbre en Scène qu'elle a pu découvrir l'enthousiasme et le professionnalisme des enfants !

La partie son et enregistrement était assurée par Enora, les éclairages par Antoine, nos 3 journalistes Lou, Théïs, Mael et Charlotte l'animatrice de l'émission avaient préparé différentes questions ayant trait à l'environnement.

Elodie Castiglione, apicultrice, a sensibilisé l'auditoire sur le rôle des abeilles et leur importance pour l'homme, Jérôme Chambard, maraîcher, a parlé de son métier, Carole Cabrol, enseignante, a expliqué l'importance du thème de l'environnement dans ses enseignements et dans le projet d'école E3D (Label Ecole en Démarche globale de Développement Durable).

Les dernières questions portaient sur l'engagement de la commune en matière d'environnement. Claire Bodin a répondu sur les différents projets et la manière d'intégrer la protection de l'environnement à toutes les étapes de réflexion.



UN NOUVEL ESPACE DE JEUX PÉTANQUE POUR LES MURETINS DÈS CET ÉTÉ/

Le terrain existant situé dans le prolongement du boulodrome sera aménagé courant juin. Cet espace sera désormais ouvert au public. L'accès se fera par la route qui mène au parking. Il sera ouvert à tous 7 jours sur 7. **L'espace est assez grand et plusieurs groupes**

pourront jouer en même temps.

Ce terrain sera interdit aux deux roues et à toute pratique autre que la pétanque. Nous comptons sur la vigilance et le respect de chacun pour que cet endroit reste propre et convivial.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES /

Le 9 juin, les Français voteront pour les 81 députés qui les représenteront au sein du Parlement Européen.

MODE DE SCRUTIN

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour selon un scrutin proportionnel. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. À l'issue des élections, les députés pourront rejoindre ou créer un groupe politique au niveau européen. Le Parlement européen exerce trois rôles fondamentaux : législatif, budgétaire et contrôle politique.

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, il faut être Français ou citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

VERIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales c'est par ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

VOTER PAR PROCURATION

Pour ce scrutin, vous pouvez faire une demande de procuration sur www.maprocuration.gouv.fr



Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Les cartes d'électeur ont été envoyées. Pour voter une pièce d'identité est obligatoire (avec photo).

LE MOUSTIQUE TIGRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS /

Beaucoup de Muretins ont constaté l'été dernier la présence du moustique tigre. C'est un moustique très actif le jour et qui peut vous piquer plusieurs fois d'affilée. **Il est malheureusement maintenant installé dans la région et sera présent chaque année.**

Afin de limiter son développement, la mairie a identifié ses lieux de prédilection, il s'agit principalement des endroits où l'eau stagne pendant une dizaine de jours à une température supérieure à 10°C de mai à septembre.

Les principaux lieux détectés :

- les avaloirs où l'eau reste stagnante plus de 10 jours
- les coupelles des pots de fleurs, les arrosoirs, notamment au cimetière
- les jouets en plastique à l'école

Nous avons entrepris une action de sensibilisation et d'information qui aura lieu à l'école.

Par ailleurs nous avons confié à une entreprise compétente le traitement des avaloirs de la commune 1 fois par mois de mai à septembre avec un biocide afin d'éviter le développement des larves.

Mais cela ne concerne que l'espace public.

Si nous voulons limiter ses nuisances il nous faut aussi agir **dans l'espace privé.**

Voici quelques recommandations :

MOUSTIQUE TIGRE

PRIVONS-LE D'EAU !

Check-list

VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCÉPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (mains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.

RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HÉRMIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluie via les chéneaux de la maison.

CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.

ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

eid-rhonealpes.com

AIN
ardèche
SAO
isère
haute savoie
GRANDLYON
RHONE
SARD

Du côté des Associations

COJOM / La Murette en rouge et vert du 27 juillet au 3 août !



- Une quinzaine de Gallois accueillie par des familles Muretines,
- 7 jours pour leur faire découvrir notre village et sa région, du 27 juillet au 3 août, au travers de visites et de baignades dans les lacs alentours,
- 2 villages, La Murette et Overton-On-Dee au Pays de Galles, liés par leurs habitants et une même envie de partage,
- **30 ans que l'accord de jumelage a été signé entre ces 2 villages de taille similaire. 30 ans d'échanges, de discussions et de convivialité,**
- **1 soirée exceptionnelle pour célébrer cet anniversaire, le mercredi soir 31 juillet, ouverte à tous les Muretins.**



Voici les chiffres clés à retenir pour cette semaine Galloise, à laquelle tous les Muretins sont invités à participer. Pas besoin de savoir parler anglais couramment. Il suffit d'avoir envie de faire découvrir notre village et notre région à d'autres familles anglaises. Tous les moyens pour communiquer sont acceptés ! Les seuls mots d'ordre sont bonne humeur, joie, convivialité et partage. Le planning détaillé des activités de la semaine sera donné sur la page Facebook du COJOM.

GEM /



A partir du 1^{er} Juillet, et pendant les mois de Juillet et Août, GEM propose une balade à pied d'environ 1h30 tous les lundis soir destination Réaumont, Charnècles, St Blaise, St Cassien...
Nous nous donnons rendez-vous à l'angle du chemin du clapier et de la descente du pavé, à 20 h 20 précises en juillet et 20h en août.
Vous êtes tous conviés (non adhérents de GEM y compris) à nous rejoindre pour un moment de bonne humeur !

USM / Promotion de l'industrie et de ses métiers auprès des jeunes de l'USM



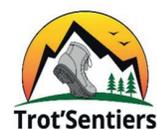
Lundi 8 avril, sur invitation de Cyril Martin, Président de l'USM La Murette, le club accueillait Léo DUVERT, directeur adjoint de l'entreprise SMOC basée à Tullins, spécialisée dans la fabrication de broches et de machines de brochage destinées notamment aux industries automobiles, aéronautiques et nucléaire. **Le Directeur Adjoint est venu présenter aux joueurs U15, collégiens en classe de 4^{ème} et 3^{ème}, les différents métiers au sein de son entreprise.** Si une large partie de la présentation concernait la production en atelier, il a aussi rappelé à son auditoire, que de nombreux autres métiers étaient proposés dans son entreprise et plus généralement dans l'industrie, nécessitant des compétences et des profils très divers. Il a énuméré les différents parcours donnant ainsi accès à un large choix de carrière dans ce secteur. Le Président de l'USM a expliqué l'engagement social du club pour accompagner ses jeunes licenciés dans leur quotidien et la préparation de leur avenir professionnel.



D'autres actions ont ainsi été engagées, comme l'organisation d'un échange sur le harcèlement scolaire ou encore la mise à disposition de ses véhicules pour le transport des personnes âgées, dans le cadre du dispositif « Ce soir, je sors », en collaboration avec le CCAS de La Murette et l'association « Musique en tête » de Moirans. L'USM envisage de réitérer ces rencontres dans les années à venir et souhaite pour cela consolider son partenariat avec l'entreprise SMOC et le pôle de Formation de Moirans. Une visite des ateliers de SMOC est d'ores et déjà prévue dans les semaines à venir pour permettre aux jeunes licenciés du club de découvrir tout l'aspect de ces métiers.

Rappel : L'assemblée Générale de l'USM aura lieu vendredi 14 juin à partir de 18h00 au stade Louis Jallud de La Murette.

TROT'SENTIER /



Les mois de juin et juillet marquent pour Trot'Sentiers la fin de la saison avec en point de mire le voyage annuel qui aura lieu cette année du 17 au 20 juin dans le Queyras. Mais avant cela, la sortie car de mai a eu lieu vendredi 24 dans le Valbonnais en Savoie. Enfin, la saison se terminera par le traditionnel pique-nique de fin d'année le dernier dimanche de juin. Une année de randonnées très diverses sur des monts et vallées variés et de manifestations joyeuses !



Du côté des Associations

LE CERCLE /

Journée paëlla à emporter le Samedi 8 juin à partir de 10h

Réservations : Fanny 06 73 67 14 15
ou Stéphane 07 82 15 79 25



IMAG IN / Expo photos



Comme chaque année, le Club photos **Imag'In** exposera du **15 au 16 Juin au Théâtre de la Murette**.

Le thème de cette année : l'arbre et la forêt.

Quelques photos grand format seront exposées au centre du village.

Le vernissage aura lieu le Samedi 15 Juin à 11h au Théâtre.

Des permanences auront lieu le samedi 15 de 15h à 18h et le dimanche 16 Juin de 9h à 12h et de 15h à 18h.

TCRM /



(édition 2023)

Puis le 29 juin la fête de l'école de tennis, moment convivial pour les jeunes et leurs parents suivi de la finale de tournoi Interne. (édition 2023)

Le 30 juin un Tournoi Multi Chances TMC réservé aux jeunes de 11-12 ans

Début juillet, du 6 au 13 une quinzaine de jeunes compétiteurs accompagnés de 4 adultes vont prendre la direction de la Haute-Savoie pour notre habituelle tournée d'été avec au programme 4 à 5 tournois autour du lac d'Annecy. Très appréciée des jeunes, la tournée

d'été permet à nos jeunes compétiteurs de grimper au classement, de se frotter à d'autres joueurs, et de passer une agréable semaine entre amis.



(édition 2023)

Du 11 au 23 juin aura lieu la deuxième édition du tournoi Open Jeunes de Bavonne.

SOU DES ÉCOLES /



La fin de l'année scolaire approche pour nos petits Muretins !

Avant de ranger les cartables et de profiter des congés d'été, l'équipe du Sou vous donne rendez-vous le samedi 22 juin après-midi à la salle polyvalente, pour une kermesse pleine de surprises !

Un bon moment à partager entre adultes et enfants pour clôturer l'année autour d'activités ludiques et sportives. Nous vous attendons nombreux ! Nous remercions également les Muretins ayant contribué à la réussite de nos derniers événements, la vente de gâteaux du 12 avril et la vente de plantes du 2 mai. A l'année prochaine !



RENCONTRE & AMITIÉ / 50 ans du club dimanche 14 avril

C'est dans la salle polyvalente décorée aux couleurs du printemps, que nous nous retrouvons pour fêter les 50 ans du club.

Un apéritif offert accueille les convives, les personnalités invitées et les habitants de La Murette. Après les remerciements, Mme Bourdariat Danielle, notre Présidente, relate la genèse du club depuis sa fondation en 1974 par Mmes Laurent et Riondet et M. Charles Bernard, Mme Laurent en devenant la première Présidente.

Ensuite 165 personnes passent à la dégustation d'un repas concocté par Rom Traiteur de St Geoirs en Valdaine qui se termine par un délicieux fraisier.

L'animation de la journée est faite par les « Bat'ment Festif » de St Cassien, la chorale du club et un groupe de country.

N'oublions pas la vente de pâtisseries, de la couture, la pesée du panier garni et la tombola.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré dans l'ombre pour que cette journée soit une réussite.



FÊTE DE LA MUSIQUE /

L'été arrive le 21 juin mais aussi la fête de la musique comme chaque année.

Elle se déroulera comme d'habitude dès 18h30 au théâtre et sur le parking du « Petit Charlot ».

Cette année de nombreux groupes viendront animer la soirée. Et pour retrouver l'ambiance des premières années de la fête, des jeunes qui chantent ou qui jouent d'un instrument seront au menu d'un programme très riche et varié.

Ceux que vous connaissez déjà : « Just One Song » et leur musique Rock, les jeunes de « Bat'ments Festifs » avec leur entrain et leur dynamisme et les Muretines « Martin's Sisters » qui reviennent pour notre grand plaisir.

Deux autres groupes du Pays Voironnais qui ne sont encore jamais venus à La Murette :



– Un chœur d'hommes à ne pas manquer, une chorale de plus de 20 chanteurs, un groupe vocal en costume étonnant, mais également

- « So Ouate » un groupe de jazz de 7 musiciens du cœur vert pour une première à La Murette

Comme les années précédentes, le Petit Charlot sera ouvert pour le plaisir des papilles et le CCAS proposera sa buvette et sa petite restauration.

On vous attend nombreux pour mettre une belle ambiance comme l'an dernier.



CCAS /

Fête de la musique #CCAS

Comme d'habitude la Team CCAS assurera la buvette de la fête de la musique . Ils vous attendent nombreux pour fêter l'été et la musique !

BIBLIOTHÈQUE /

Soirée jeux

Une fois par trimestre, retrouvons-nous autour de jeux de société. Novice ou expert en jeux, plusieurs tables pour tous les joueurs et tous les goûts.

Gratuit sur réservation : bib.lamurette@paysvoironnais.com ou 04 76 05 56 88. A partir de 12 ans. Vendredi 16 juin de 20h à minuit.

L'été à la bib'

Les Mercredis au parc !

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque délocalise. Rejoignez-nous tous les mercredis matin, pour des activités créatives et des lectures à l'aire de jeux. En cas de pluie, les ateliers auront lieu à la bibliothèque.

Atelier gratuit – sans réservation.

Mercredi 12 juillet à partir de 10h :

Atelier créatif : Peinture sur galet. Transformation de beaux galets en personnages rigolos, paysages merveilleux ou encore motifs abstraits. A partir de 3 ans.

Mercredi 19 juillet à partir de 10h :

Atelier vannerie : Raccroche-moi à la branche. Création de décorations à suspendre avec la technique de la vannerie. Tressage simple dans une ambiance ludique et champêtre pour découvrir le tressage végétal. Tout public enfant-ado-adulte - à partir de 4 ans

Mercredi 26 juillet à partir de 10h :

La bibliothèque s'installe à l'aire de jeu. Une sélection de livres et de lectures. Tout public.

La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant tout l'été.

Fermeture le 15 juillet - Fermeture annuelle du 31 juillet au 20 août inclus.

Ateliers numériques grand débutant 60 ans et +

Cycle d'atelier découverte de la tablette pour débutant. Pour tout connaître sur le fonctionnement et l'utilisation variée des tablettes numériques : jouer, communiquer avec ses proches, s'informer, prendre des photos, ... 6 ateliers de 2h les 5, 12, 19, 26 septembre et 3 et 10 octobre.

Gratuit sur inscription à la bibliothèque.



Et aussi

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION /

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre toute l'année. Tout contrevenant qui pratique le brûlage en infraction de cet arrêté s'expose à **une amende de 450€**.



DEMANDES DE PERMISSION DE VOIRIE / circulation ou stationnement



Vous êtes nombreux à solliciter la mairie pour des demandes de permission de voirie ou de stationnement pour vos travaux, livraisons...

Ces autorisations sont obligatoires car certains travaux ou livraisons empiètent sur le domaine public ou les voies de circulation. Ces demandes nécessitent un traitement administratif, envoi aux services de gendarmerie, SDIS... Pour cela, nous vous rappelons que la demande doit être transmise à nos services au moins 1 mois à l'avance suivant le délai légal.

FAIRE DU BRUIT C'EST QUOI ? /

C'est tondre, tailler des haies, bricoler, bricoler avec la musique à fond, faire tourner un moteur, crier...

Pensez à votre voisinage qui peut dormir (petits et grands), être en convalescence, déjeuner ou diner «tranquille» ... «**la liberté s'arrête là où commence celle des autres**».



Nous vous invitons donc à lire ce rappel sur la réglementation en matière de bruit. L'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997 fixe les jours et heures de travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h exclusivement



ÉTAT CIVIL

Naissances

Alissa ANGELLOTTI
le 25/03/24 à Voiron

Livio REPITON
le 29/04/2024 à La Tronche

Kélya MEGARD
le 13/05/2024 à Voiron

Mariage

Thomas STALINSKI et Lorianne THIODET
le 11 mai

Didier THUDEROT et Agnès CHOTIN
le 18 mai

Décès

Joseph MARTIN
le 11/04/2024

Bernadette PELLAT-FINET
le 9/05/2024

NOUVELLE ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE : contact@mairie-lamurette.fr

*Directeur de publication : Carole SERAYET / Conception & gestion de l'impression : Identity Communication - Saint-Blaise du Buis
900 exemplaires imprimés sur un papier 100% recyclé nature!*

MAIRIE DE LA MURETTE

200 Rue du Bourg, 38140 La Murette

04 76 05 29 25 - www.mairie-lamurette.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au mercredi : 8h30 à 12h30

Jeudi 8h30 à 12h30 - 15h à 18h

Vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Permanences urbanisme :

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 15h à 18h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

04 76 06 28 41

Du Lundi au Samedi de 9h à 11h30

Levés : du lundi au vendredi à 15h

et le samedi à 11h

TAXI AMBULANCE VSL - GROUP-SURE

04 76 05 05 07 - 04 76 06 52 52

contact@group-sure.com

BIBLIOTHEQUE - 04 76 05 56 88

Lundi & Samedi 10h à 12h30 / Mardi 16h30 à

19h Mercredi 10h à 12h30 - 14h30 à 19h

Jeudi & Vendredi 16h30 à 19h

CABINET INFIRMIER

04 76 65 75 31 - 06 75 25 07 77

PHARMACIE

04 76 66 10 10

Du Lundi au Vendredi

de 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30

Le Samedi de 8h30 à 12h30

MEDECINS DE GARDE

Faire le 15 - Horaires de la garde médicale

la nuit de 20h à 7h30